

Mise en oeuvre en sécurité des pompes à béton

Objectifs

Réaliser l'ensemble des opérations de mise en oeuvre des pompes à béton dans des conditions optimales de sécurité afin de réduire ou éliminer

Public Visé

Techniciens de pompes à béton peu expérimentés ou techniciens plus expérimentés ayant besoin d'une mise à jour de leurs connaissances (art. R.554-31 du code de l'environnement et arrêté du 15/02/2012)

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Avoir une première expérience de l'activité sur les pompes à béton

Parcours pédagogique

1. La sécurisation du véhicule et de ses équipements

- Le contrôle visuel de l'état général : propreté, repérage des défauts ou anomalies, fixation des équipements et accessoires, vannes et réservoirs...
- La vérification des dispositifs de sécurité, des organes de commande et de contrôle
- Le fonctionnement des systèmes de détection de lignes électriques aériennes : contrôle, procédures spécifiques liées aux matériels (JMJ, MADE)
- L'entretien régulier du véhicule et des équipements : nettoyage, lubrification, niveaux...
- Le lavage sur chantier et en centrale : risques de contact électrique, dispositions relatives au respect de l'environnement

2. La sécurisation préalable au chantier

- Le recueil d'informations à la prise de commande : l'anticipation des risques
- Les mesures de prévention : la visite préalable et l'établissement d'un plan de prévention, la Déclaration d'Intervention et de Commencement de Travaux (DICT)...

3. La sécurisation du chantier par le technicien de pompe

- La prise de contact avec le responsable de la sécurité du chantier
- Le repérage des lieux (accès, stationnement, plan de circulation, point de livraison...)
- L'évaluation sécurité : l'identification des risques sur le chantier, le contrôle ou la mise en place des mesures de préventions appropriées
- La responsabilité du conducteur de pompe : la décision de mise en œuvre et le droit de retrait

4. La prévention des risques électriques

- Explication du risque de contact avec les lignes électriques aériennes : conditions d'amorçage, personnels exposés, conséquences sur le corps humain
- Les distances de sécurité, l'évaluation de ces distances par le technicien
- L'utilisation des systèmes de détection de lignes électriques comme aide à la prévention, les limites et conditions de mise en œuvre
- L'attention permanente lors des manœuvres, notamment au repliage
- La conduite à tenir en cas d'accident : sécurisation de la zone, alerte, mesures d'urgence, conséquences sur les matériels

5. La réalisation en sécurité des opérations de pompage

- Les autres risques : talus, tranchées, vérification de l'état des sols sur le lieu d'implantation... Recommandations professionnelles sur la stabilisation des pompes, abaque couramment utilisé en fonction des caractéristiques des pompes et de la nature et l'état des sols
- Le contrôle des accès des personnels du chantier, la sécurisation des zones de danger autour de la pompe (notamment sur voie publique) et autour du flexible
- Les contrôles de stabilité et le calage de la machine, la mise en place des stabilisateurs, le placement du camion malaxeur
- La vérification des conduites et flexibles (état, positionnement, fixation...), recommandations professionnelles sur les embouts métalliques
- Le dépliage de la flèche de distribution et les précautions d'emploi

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION

Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

- L'utilisation de radio ou télécommandes
- La préparation et la mise en place de la barbotine, recommandations professionnelles
- Le contrôle du point de livraison et la communication avec le personnel du chantier chargé de la mise en place du béton
- Le contrôle permanent de la stabilité de la pompe pendant le pompage
- Les opérations de fin de chantier : documents contractuels et fin de mission
- Le compte-rendu des anomalies éventuelles concernant le matériel ou le chantier

Objectifs pédagogiques

- Contrôler l'état des matériels et des équipements avant le départ et sur chantier
- Évaluer les risques liés à un chantier et y remédier le cas échéant par des mesures préventives

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés.
Echanges.
Présentation visuelles.
Etudes d'accidents et de situations à risques.
Présentations des recommandations professionnelles et du guide pratique "pompage du BPE" du SNPB.
QCM sur poste informatique individuel.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire
- Attestation de stage

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 7 à 12 Personnes



Contactez-nous !

Cédric CHAOUI
Responsable Formation Carrières et Matériaux